



**CULTIVONS LES RÉUSSITES**

**FEDERATION REGIONALE  
DES MAISONS FAMILIALES RURALES  
DE PROVENCE**

---

***LIVRET D'ACCUEIL  
DU SALARIE EN FORMATION A LA  
FEDERATION REGIONALE DES MFR***



**CULTIVONS LES RÉUSSITES**

**FEDERATION REGIONALE  
DES MAISONS FAMILIALES RURALES  
DE PROVENCE**

---

## **SOMMAIRE**

### **LE MOT DU DIRECTEUR DE LA FEDERATION REGIONALE DES MFR**

#### **LE MOUVEMENT DES MFR**

NAISSANCE DU MOUVEMENT  
UNE PEDAGOGIE SINGULIERE  
DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE  
L'AMBITION EDUCATIVE DES MFR

#### **LA FEDERATION REGIONALE DES MFR DE PROVENCE**

HISTORIQUE  
MISSIONS  
ORGANISATION  
QUALITÉ  
L'ÉQUIPE DE LA FEDERATION REGIONALE  
L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE  
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE EN FORMATION

#### **ACCES**

SERVICES ANNEXES  
RESTAURATION  
AUTRES SERVICES

*Ce livret a été mis en place pour vous donner des informations pratiques et des éléments de présentation de la Fédération Régionale, organisme de formation professionnelle*

*Nous vous en souhaitons une bonne lecture et un bon usage.*

Fédération Régionale des MFR de Provence

---

## **LE MOT DU DIRECTEUR**

Dans un contexte où l'Éducation et la Formation Tout au Long de la Vie est au cœur des processus de formation et où l'actualisation des compétences ainsi que l'innovation des approches sont indispensables pour répondre aux besoins des territoires, la formation des salariés des MFR s'inscrit comme un accompagnement essentiel de la Fédération Régionale des MFR de Provence.

Les formations proposées concernent l'ensemble des personnels des MFR, quelles que soient leurs fonctions et missions au sein des associations afin d'améliorer le service aux familles, aux jeunes, aux adultes et aux partenaires des territoires.

Elles peuvent s'inscrire au cœur d'une démarche personnelle de professionnalisation mais également s'intégrer dans une dynamique d'équipe par des formations d'équipe sur site.

Ainsi, c'est avec plaisir que nous vous accueillons pour participer à une des formations proposées par la Fédération Régionale des MFR de Provence.

**Pour la Fédération Régionale des MFR de Provence**

**Ludovic Rosé**



Fédération Régionale des MFR de Provence

---

## ***LE MOUVEMENT DES MAISONS FAMILIALES RURALES (MFR)***

### **NAISSANCE DU MOUVEMENT DES MFR**

---

1935 : Expérience avec quatre jeunes dans le Lot et Garonne :

- Cours par correspondance
- Suivi par le curé de la paroisse l'Abbé GRANEREAU
- Alternance du travail sur la ferme familiale et du travail scolaire au presbytère

1937 : Les familles se réunissent en Assemblée Générale (AG) et achètent une maison : la première Maison Familiale est née.

Les Maisons Familiales Rurales se caractérisent par leur approche éducative spécifique et leur pédagogie qui associe la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Les Maisons Familiales Rurales ont pour objectifs :

- de former des jeunes et/ou des adultes,
- de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie,
- de favoriser un développement durable des territoires où elles sont implantées.

4

Chaque établissement est sous la responsabilité d'une association dont les membres sont les parents qui ont inscrit leurs enfants à la Maison Familiale mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Dans une Maison Familiale Rurale, on recense, en moyenne, 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance – une partie des élèves sont en entreprise pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés. L'établissement compte environ 75 places en internat où l'accompagnement éducatif est important. Les élèves sont suivis par des moniteurs (des formateurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage...

Le mouvement des Maisons Familiales Rurales (MFR) en France regroupe 492 associations réparties de la façon suivante : 430 associations locales, établissements de formation professionnelle en France et dans les DOM et les Pays d'Outre-mer (POM), 62 associations fédérales territoriales et régionales dont 1 comité territorial pour la Polynésie Française, et 1 Union Nationale.

Il existe également des Maisons Familiales Rurales dans près de 40 pays à travers le monde qui ont leur propre organisation territoriale.

### **Fédération Régionale des MFR de Provence**

---

### Une pédagogie singulière

A l'inverse de la logique scolaire classique qui est d'apprendre pour restituer des savoirs, les fondateurs des Maisons Familiales Rurales ont expérimenté une méthode pédagogique basée sur une démarche en deux temps : sur le terrain, le temps « de l'action et de la motivation » et à l'école, le temps « de la mise en commun et de la réflexion ». Ils ont ainsi créé une formule pédagogique bien connue aujourd'hui : **l'alternance**.

Mais le système pédagogique des Maisons Familiales Rurales ne se résume pas uniquement à la technique de l'alternance entre des séjours en entreprise et des séjours à l'école. En effet l'ambition est de proposer une pédagogie de l'alternance dite à visée intégrative où chaque acteur est en interaction pour accompagner l'apprenant.

### Des conditions de mise en œuvre

- **Un équilibre entre les différents temps de formation.**

Les MFR bénéficient d'un contrat particulier avec la Ministère de l'Agriculture : elles délivrent des formations par alternance, avec un temps de formation en entreprise qui doit être supérieur au temps de formation à la MFR. Il faut comprendre ce qu'est une formation par alternance juridiquement : c'est une « formation en temps plein, à rythme approprié ».

- **Des outils pédagogiques de relation entre les différents lieux de formation.**

Plans d'étude : questionnements et observations qui permettent de recueillir des informations pendant le stage et de raconter des expériences. Ces informations serviront de support à une mise en commun à la MFR où chaque apprenant du groupe s'exprime sur son vécu de stage. Ces comparaisons et analyses de pratique serviront de support à l'approfondissement des connaissances.

- **Un choix pédagogique cohérent avec le choix associatif.**

Des réunions régulières de parents, de maîtres de stage ou d'apprentissage qui permettent une implication des adultes dans les formations. Des visites des formateurs sur le terrain.

- **Une personnalisation de la formation et un travail sur le projet.**

Des temps individuels prévus avec les moniteurs. Un accompagnement rapproché. Des échanges facilités hors des temps de cours.

### L'EDUCATION AU COEUR

Les Maisons Familiales Rurales ont, dès leur origine, voulu permettre à chaque femme et à chaque homme de réussir non seulement leur développement intellectuel ou leurs activités professionnelles mais également leur vie personnelle, familiale, culturelle ou sociale. Pour ce faire, les Maisons familiales orientent leur travail pour essayer de considérer la personne dans son présent et son devenir, solliciter la responsabilité, donner des repères, faire confiance, éveiller la curiosité, développer l'autonomie.

Fédération Régionale des MFR de Provence



**CULTIVONS LES RÉUSSITES**

**FEDERATION REGIONALE  
DES MAISONS FAMILIALES RURALES  
DE PROVENCE**

---

D'autre part, l'internat fait partie intégrante du projet éducatif des Maisons Familiales Rurales car il est un espace privilégié de travail, de relations entre jeunes, d'ouverture socioculturelle, un lieu incontesté d'apprentissage de la vie en collectivité, de participation à la vie matérielle de l'établissement.

## La Fédération Régionale des MFR DE PROVENCE

### HISTORIQUE

Création des associations Fédérations Régionales des MFR (FRMFR) régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 :

- Tout d'abord FR PROVENCE LANGUEDOC : création en 1985
- **Pour la Fédération Régionale des MFR de Provence, créée en 2018**
- En avril 1989, création du CFA Régional des MFR de PACA.

La réforme de la voie professionnelle de septembre 2018 permet à chaque association MFR de se constituer CFA-MFR. La FR accompagne via une convention de transition sur la période 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juillet 2021, l'appropriation de l'activité apprentissage et de ses responsabilités associées. Aujourd'hui la FR ne gère plus l'activité CFA dévolue au MFR.

LA FÉDÉRATION des MFR DE PROVENCE regroupe 13 associations réparties de la façon suivante :

- Alpes de Haute Provence : 1 association
- Hautes Alpes : 1 association
- Vaucluse : 5 associations
- Bouches du Rhône : 7 associations
- Alpes Maritime : 1 association



Fédération Régionale des MFR de Provence

## **MISSIONS STATUTAIRES**

---

- Représenter les associations adhérentes, auprès des Pouvoirs Publics, organismes professionnels et familiaux et de tous les autres organismes exerçant leur autorité ou fonctionnant dans la circonscription de la fédération régionale.
- Veiller au respect par les associations adhérentes des statuts types et des principes et méthodes déterminés par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales.
- Entreprendre toutes actions ou rendre tous services utiles à ses adhérents en ce qui concerne l'éducation, l'orientation, la formation professionnelle, l'apprentissage, la formation professionnelle continue et toutes actions d'éducation populaire.
- Conclure pour elle-même ou pour tout ou partie de ses membres toute convention concernant l'apprentissage et la formation professionnelle continue.
- Mener ou favoriser toutes autres actions intéressant le milieu rural.
- En coordination avec l'Union Nationale, mener des actions de coopération et de solidarité pour le développement à l'étranger d'Institutions s'inspirant des principes des Maisons Familiales Rurales.

## **ORGANISATION**

---

8

La FRMFREO est gérée par un Conseil d'Administration (CA) composé de bénévoles. L'élection des membres du CA par les adhérents de l'association a lieu lors de l'Assemblée Générale de la FRMFR qui se tient une fois par an.

Le CA se réunit entre 4 et 5 fois par an. Il est accompagné par le directeur qui est le permanent de l'association. Sa responsabilité s'exerce auprès du conseil d'administration et en particulier de le/la président(e) : il conduit les orientations de la FRMFR.

Il entretient des relations étroites avec les instances institutionnelles et participe aux activités du Mouvement.

Il est responsable de l'activité. Il est responsable d'une équipe. Les salariés sont engagés par le/la président(e) sur proposition du directeur. Il élabore le plan de formation de l'équipe de salariés. Il est responsable du management. Il est porteur de l'image de la FRMFREO. Les autres membres de l'équipe peuvent être invités à participer au CA.

## **Fédération Régionale des MFR de Provence**

---



**FEDERATION REGIONALE  
DES MAISONS FAMILIALES RURALES  
DE PROVENCE**

**LE CA DE LA FR**

MFR	COLLEGE PARENTS (mandats 1 à 13)			COLLEGE CADRES (mandats 21 à 26)		
	N° de mandats	Renouv	Membres	N° de mandats	Renouv	Membres
BARBENTANE	1	2026	Frédérique JERRISSE			
BLEONE-DURANCE	2	2026	Catherine MAZURE	23	2025	Caroline SAEZ
BOLLENE	3	2024	Annie GUILLAUME	22	2026	Patrick CHAZE
EYRAGUES	4	2024	Laurence CONSTANTI	24	2025	Pierre PINET
GUILLAUMES-VALBERG	5	2026	Catherine SEGUY			
LAMBESC	6	2025	Gérard GINOUX	25	2024	Christophe BRUGUIER
LA ROQUE D'ANTHERON	7	2025	A nommer (N)			
MONTEUX	8	2025	Claude FABUREL	26	2026	Mireille MUS
PUYLOUBIER	9	2025	Philippe HERVIER			
RHONE-ALPILLES	10	2024	Jocelyne GAZZANO			
RICHERENCHES	11	2025	Marie-Catherine PEYRON	21	2024	Raymond ULPAT
ROUSSET	12	2026	Jean-Pierre SANGUINETTI			
VENTAVON	13	2024	Marie-Laure MARTINEZ			

**DEMARCHE QUALITÉ**

La Fédération Régionale des MFR DE PROVENCE en tant que CFA a obtenu en 2019 le label PVE...

Dans le cadre de la réforme de septembre 2018, la FR MFR s'est engagée dans un processus de certification qualité (Qualiopi) et de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, **la certification Qualiopi** permet à l'ensemble des prestataires de formation professionnelle délivrant une action de formation, un bilan de compétences, une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou une action de formation par apprentissage de se réunir dans un unique référentiel, qui comporte 7 critères qualité déterminés par 32 indicateurs d'appréciation.


**La RSO** est un label qualité qui offre aux organisations l'opportunité de démontrer leur prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans leurs activités économiques en lien avec les parties prenantes (toutes personnes ayant un intérêt dans les décisions ou activités de l'organisation : salariés, clients, prestataires, concurrents, pouvoirs publics...).

Fédération Régionale des MFR de Provence

## FEDERATION REGIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES DE PROVENCE


2023/2024  
Mis à jour le 12.01.2024

### FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES DE PROVENCE



**Chargée de missions (100%)**  
**Florence JONARD**  
fjonard@mfrprovence.fr


- Responsable qualité régionale (Qualipi & ISO)
- Coordination des projets EMAS/ISO et Projet MONIA
- Co-secrétariat FC (appui et accompagnement des MFR de la Région dans le cadre d'appel à projets) et accompagnement des MFR de la Région dans le cadre d'appel à projets
- Accompagnement développement et veille (pédagogique, legal, ...) sur le dispositif de développement
- Appui aux dossiers territoriaux (Parcs naturels Stratégiques, LEADER, ALCOFFRA...)
- Appui au développement du projet de FR



**Assistante de direction (100%)**  
**Christelle FONTAINE**  
cfontaine@mfrprovence.fr

**Missions régionales :**


- Secrétariat général de la FR, réalisation des dossiers remboursement des formations
- équipe FR, organisation des déplacements équipe FR + réseau (AG UNMFRED et certains événements (réunion secrétaires, DNL...))
- Appui au développement de projets (appui sur les salons régionaux & interventions établissements scolaires)
- Référent développement Durable FR Provence
- Secrétariat et gestion documentaire SMO (Wijlber)
- Assistance administrative Erasmus et plateforme ANSO
- DPO RFPD, GJA (Gestionnaire Local Agricol)
- Prépa Apprentissage - collecte de données/transfert plateforme nationale + recensement des indicateurs
- Collecte des effectifs, résultats aux examens... (réseau UNMFRED, apprentissage...)
- Apprentissage - Facturation des centres stock aux OPCO
- Appui au développement des partenariats (développement, contractualisation, devis, convention, attestation, engagements)
- Travail universitaire DPO




**Apprenti (100%)**  
**Lamine BAH**  
laminebah@mfrprovence.fr

**Missions :**

- Appui au secrétariat et à la comptabilité
- Accueil du public (physique et téléphonique)
- Gestion du courrier



**Présidente du CA**  
**Fredérique JERRISE**



**Directeur (100%)**  
**Ludovic ROSE**  
lrose@mfrprovence.fr

**Missions :**

- Appui à la communication - préparations orales/CA de FR, bureaux, commissions
- Gestion et développement des formations FI, APP et FC (animation, bilans, relations bancaires et OPCO)
- Appui au développement de nouvelles MFR/CFR
- Stratégie Régionale et lien avec l'UNMFRED
- Recherche de financements innovants pour les associations (Erasmus+, Fonds Structurels, DLA, Partenariats stratégiques...)
- Dossiers de concertation ERASMOUS+
- Appui aux démarches avec les institutions régionales et nationales (dont politiques agricoles, DDL...)
- Responsabilité de la communication (interne et externe)
- Recherche de partenariats nouveaux.
- Management de l'équipe régionale
- Référent sécurité
- Appui au développement du projet de FR



**Chargée de missions (100%)**  
**Patricia RICAUX**  
prikaux@mfrprovence.fr

**Missions régionales :**

- Délégation Pédagogie Inter régionale (PACA - Occitanie - AuRA)
- Coordination pédagogique et administrative du programme de perfectionnement et de développement des MFR de la Région Provence
- Développement FC (appui du réseau des MFR de Provence, gestion du consortium FC régional et accompagnement des MFR de la Région dans le cadre d'appel à projets pour le développement de la FC au sein du réseau)
- Responsabilité l'animation et du développement des titres Pro (UNMFRED et autres)
- Accompagnement des projets EMA
- Appui au développement du projet de FR




**Comptable - Assistante (100%)**  
**Catherine BUCHERON**  
cbucheron@mfrprovence.fr

**Missions régionales :**

- Comptabilité FR PROVENCE, FR PROVENCE LANGUEDOC, CFA
- Appui à la comptabilité analytique des MFR, CFA (bilan et table de l'union pour fiscal, EUSA - GESTION BASE - accompagnement des MFR sur le BIP et la remontée des outils comptables à France Comptables)
- Appui à la mise à jour des renseignements OPCO et règlement des prises en charges aux MFR
- Prépa Apprentissage (suivi des dépenses et des versements aux MFR)
- Accompagnement à la collecte de la taxe d'apprentissage des MFR et des entreprises - Travaux en cabinets d'expertise comptable (PEC + Solde 13% CUEFA) et accompagnement des cabinets autonomes
- Aide comptable aux centres de charges MFR
- Aide comptable aux centres de charges MFR (acomptes et soldes MFR des immobilis / cultures financières des projets)



**REFERENTE HANDICAP**  
MaD par MFR Rhône-Alpes (10%)  
**PASCALE AUBRY**  
paubry@mfrprovence.fr



**REFERENT ENSEIGNER ET PRODURE**  
AUTREMENT  
MaD par MFR Bolière (10%)  
**PATRICK CHAZE**

**GESTION DE LA PAIE**  
Externalisée au Cabinet comptable

**COMITE COMORES**  
MaD par MFR Montoux (10%)  
**MIREILLE IUS**

**Chargé de Développement**  
MaD par MFR Montoux (100%)  
de Guillaume Volberg

La FR fait appel à des intervenants externes choisis en fonction des thématiques abordées. Elle a mis en place une Charte pour les intervenants/formateurs extérieurs afin de s'assurer de la mise à jour de leurs compétences

## Fédération Régionale des MFR de Provence

## **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE EN FORMATION**

---

Un accompagnement personnalisé est réalisé à partir de différentes rencontres organisées tout au long du parcours de formation :

- En amont de la formation par la diffusion et l'échange d'informations, l'accompagnement est à la fois administratif (conseil montage de dossier auprès d'OCAPIAT, renseignements organisationnels...) et pédagogique (information sur le contenu ou les intervenants, ...)
- À l'entrée en formation, lors du positionnement, il permet d'identifier les acquis (des formations antérieures et professionnels), le projet professionnel, les objectifs à atteindre, les attentes et les besoins du stagiaire afin de proposer un parcours personnalisé en concertation avec le stagiaire. Il peut permettre également d'identifier les préférences d'apprentissage et d'adapter le parcours en conséquence.
- Pendant la formation, les temps d'accompagnement, de régulation et de suivi peuvent être réalisés suivants plusieurs modalités :
  - L'accompagnement psychopédagogique permet de prendre en compte les évolutions, rythme, capacités, préférences d'apprentissage et est réalisé sous la forme d'explications individuelles, de travail prescrit personnalisé, d'entretiens réflexifs sur les effets de la formation ...
  - Les bilans individuels permettent de faire le point sur les acquisitions, de suivre l'avancée des projets, de mettre en évidence les atouts des stagiaires ...
  - Les entretiens à la demande de suivi et d'écoute constituent des temps d'expression d'attentes, de difficultés et/ou de préoccupations et des temps de mise en confiance. Ils permettent également d'accompagner sur des thématiques liées à la santé comme l'adaptation des modalités de formation liée à un handicap\*.
- Les temps de face à face pédagogique et, notamment, les mises en pratique, sont adaptés aux besoins ou contraintes de chaque stagiaire, selon une alternance de séquences collectives et individuelles, de temps théoriques et de périodes de mise en application. A ce titre, la démarche pédagogique privilégie la construction / production plutôt que la transmission des savoirs. Chaque stagiaire doit s'impliquer et être acteur et auteur de sa formation. Des travaux en sous-groupe sont organisés, la prise de parole animée est favorisée au sein de ceux-ci.
- Enfin en aval, le suivi post formation permet de répondre aux questions éventuelles qui se poseraient lors de la mise en pratique sur le poste de travail. Il permet également le suivi de la mise en œuvre des projets et peut donner lieu à des accompagnements sur site en situation de travail, le cas échéant.

## **RGPD (Règlement Général de la Protection des Données)**

---

Afin d'assurer l'inscription, le suivi et la validation des formations proposées, la Fédération Régionale des MFR de PACA collectera des données vous concernant, relatives à votre état civil (nom, prénom, adresse mail professionnelle) et à votre emploi au sein du réseau MFR (employeur, qualité, ancienneté).

L'ensemble des données personnelles seront traitées de manière confidentielle et seront utilisées pour les nécessités de la gestion des formations et des personnes inscrites, par le personnel administratif de la Fédération Régionale des MFR de PACA (comptable, secrétaire, directeur). Elles seront partagées avec la MFR vous employant afin de lui permettre de réaliser le suivi du développement de ses salariés.

La Fédération Régionale des MFR de PROVENCE peut conserver ces données personnelles aussi longtemps que nécessaire à l'exécution de votre contrat, ainsi qu'à l'accomplissement par l'entreprise de ses obligations légales et réglementaires, à savoir 10 ans à compter de la réalisation de la formation.

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur les données personnelles conservées et traitées par la Fédération Régionale des MFR de PROVENCE vous concernant, y accéder, les rectifier, et demander leur effacement ou l'opposition à leur traitement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la DPO (Déléguée à la Protection des Données) **Christelle Fontaine à l'adresse mail : fr.provence@mfr.asso.fr**.

12

*\* Cet accompagnement peut plus particulièrement être réalisée par le Référent Handicap de la Fédération : Pascale Aubry, référente régionale Handicap.*

## **L'environnement de formation**

La Fédération Régionale est un lieu qui accueille des publics pour des temps de formation, d'échanges, de construction et de production de compétences au travers différentes activités :

- Réunions,
- Conférences,
- Formations,
- Travail personnel
- Travail de groupes
- Commissions

En tant qu'organisme de formation, elle accueille des stagiaires dans le cadre des dispositions légales du Code du Travail. Ainsi, un règlement intérieur est disponible en ligne sur l'espace w@lter de la Fédération Régionale des MFR PROVENCE et affiché dans le bureau d'accueil ou salle de formation, il précise les éléments législatifs incontournables (conformément aux articles L.6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code du Travail).

Pour certaines Régions de formation MFR de Provence, la Fédération Régionale des MFR de Provence peut faire appel à une MFR et dans ce cadre, précise le cahier des charges pour un accueil agréable et conforme aux besoins des stagiaires et intervenants.

---

Dans ce contexte, chacun veillera à adopter une attitude en conformité avec ce qu'il attend des publics qu'il accueille lui-même en formation dans son cadre professionnel. De plus, le travail ne sera efficace que s'il se réalise dans une ambiance de dialogue et d'échange qui permettra d'intégrer votre expérience.

### **Les espaces et les temps de formation**

La participation de chacun s'inscrit dans le cadre horaire déterminé par la FRMFR. Les espaces de formation mis à disposition sont modulables en fonction des formations dispensées, sous la responsabilité des formateurs (voir détail des espaces dans les pages suivantes)

### **La restauration**

Dans un esprit de convivialité, le(s) repas est (sont) pris en commun soit :

- Aux restaurants alentours pour FR PROVENCE
- Dans la salle de restauration de la MFR accueillant la formation

Des encas et boissons sont mis à disposition des personnes accueillies en début de journée puis durant les pauses.

### **CONTACTS concernant les renseignements sur les formations de la FR :**

**Responsable des formations régionales :** [patricia.ricalaux@mfr.asso.fr](mailto:patricia.ricalaux@mfr.asso.fr)

**Secrétariat Perfectionnement :** [christelle.fontaine@mfr.asso.fr](mailto:christelle.fontaine@mfr.asso.fr)

## **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

---

Afin d'assurer l'inscription, le suivi et la validation des formations proposées, la Fédération Régionale des MFR de PACA collectera des données vous concernant, relatives à votre état civil (nom, prénom, adresse mail professionnelle) et à votre emploi au sein du réseau MFR (employeur, qualité, ancienneté).

L'ensemble des données personnelles seront traitées de manière confidentielle et seront utilisées pour les nécessités de la gestion des formations et des personnes inscrites, par le personnel administratif de la Fédération Régionale des MFR de PACA (comptable, secrétaire, directeur). Elles seront partagées avec la MFR vous employant afin de lui permettre de réaliser le suivi du développement de ses salariés.

La Fédération Régionale des MFR de PACA peut conserver ces données personnelles aussi longtemps que nécessaire à l'exécution de votre contrat, ainsi qu'à l'accomplissement par l'entreprise de ses obligations légales et réglementaires, à savoir 10 ans à compter de la réalisation de la formation.

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur les données personnelles conservées et traitées par la Fédération Régionale des MFR de PACA vous concernant, y accéder, les rectifier, et demander leur effacement ou l'opposition à leur traitement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter Christelle Fontaine sur l'adresse mail [fr.provence@mfr.asso.fr](mailto:fr.provence@mfr.asso.fr) pour la FR PROVENCE.

14

Pour toute information sur vos droits, ou si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez contacter la CNIL.

---

Fédération Régionale des MFR de Provence

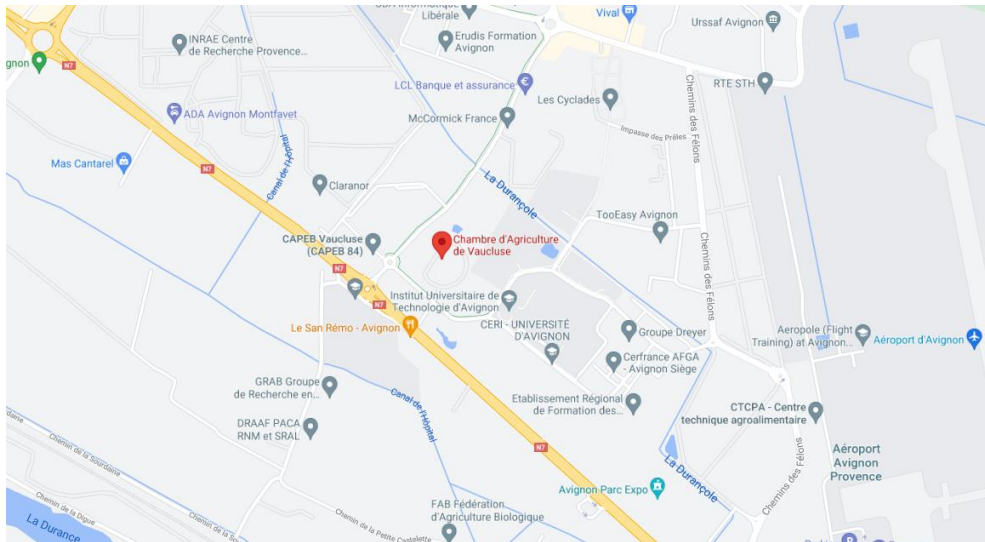
---

#### ACCES

- Environnement géographique :



#### Plan d'accès :



97, chemin des Meinajaries, Maison de l'Agriculture  
TSA 58432  
84912 AVIGNON Cedex 9  
04 32 44 01 01  
06 09 44 74 08

Horaires d'ouverture au public :  
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Fédération Régionale des MFR de Provence

## **LA STRUCTURE GLOBALE DES LOCAUX**

La Fédération Régionale se situe au 3<sup>ème</sup> étage d'un bâtiment B de la chambre d'agriculture du Vaucluse à AVIGNON



## **SALLES DE FORMATION, de REUNIONS et/ou BUREAUX**

Les bureaux de la FR PROVENCE se trouvent dans le bâtiment B de la chambre d'agriculture, au 3<sup>ème</sup> étage, accueil au bureau n°307-308

Pour les temps de formation, ceux-ci se déroulent dans les salles de la chambre d'agriculture du Vaucluse en rez-de-chaussée et aux étages accessible par ascenseur.

Équipements : tables, chaises, vidéoprojecteur, écran, paperboard, crayons.

Matériel mis à disposition : Imprimante, photocopieur-scanner, téléphone, accès wifi.

## **CENTRE DE RESSOURCES**

La FRMFR des MFR de Provence met à disposition des stagiaires :

- Des ressources bibliographiques : extrait d'articles, ouvrages et magazines spécialisés en pédagogie, supports de formation
- Des espaces d'activités w@lter contenant des ressources utilisées dans les actions de formation
- Outils de travail ou grilles (de compétences ou d'évaluation) conçus par le réseau des MFR
- Liens vers des sites internet liés à la pédagogie

La FRMFR des MFR de Provence bénéficie également des ressources du Centre National Pédagogique et de Ressources des MFR, situé à Chaingy.

Fédération Régionale des MFR de Provence

---





**CULTIVONS LES RÉUSSITES**

**FEDERATION REGIONALE  
DES MAISONS FAMILIALES RURALES  
DE PROVENCE**

## ACCESSIBILITE

### ⇒ OUVERTURE

- **Période d'ouverture du lieu de formation :**  
Toute l'année du lundi au vendredi  
Fermeture 5 semaines dans l'année : 2 semaines à Noël et 3 semaines début août
- **Horaire d'ouverture du lieu de formation :**  
Matin : 8h00-12h30  
Après-midi : 13h15-17h30
- **Horaire d'ouverture du secrétariat :**  
Matin : 8h00-12h30  
Après-midi : 13h15 -17h30

### ⇒ MOYENS D'ACCES

- **Moyens d'accès par des transports en commun**
- **Mise en place de co-voiturage (modalités) :** Diffusion par mail de la liste des personnes présentes en formation
- **Facilités de parking :** Parking privé de la FRMFR sur site et parking gratuit à proximité
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

LA FR PROVENCE est située dans les locaux de la chambre d'Agriculture du Vaucluse où toutes les salles accessibles par ascenseur à la chambre Agriculture, ou au rez de chaussée.  
L'accueil de personne en situation de handicap est également possible dans les MFR accueillantes.

### ⇒ SERVICES ANNEXES

**Hébergement :** pas de possibilités d'hébergement sur place

#### **Possibilités d'hébergement à proximité :**

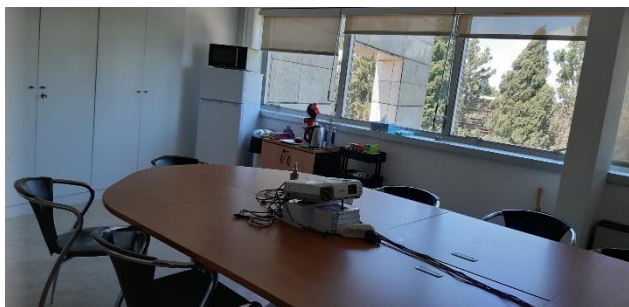
- Hôtels
- Distance : 3 km
- Prix approximatif d'un hébergement : environ 100 €

Fédération Régionale des MFR de Provence

## ⇒ RESTAURATION

### Possibilités de restauration sur place :

La FR PROVENCE ne peut proposer de restauration collective sur place, mais une salle équipée mise à disposition pour les pauses éventuelles avec : réfrigérateur, micro-ondes, cafetière, bouilloire, tables et chaises, vaisselle et couverts.



### Possibilités de restauration à proximité :

Distance : 500 m

Nature : restaurants, snack, grande surface

---

Fédération Régionale des MFR de Provence